

DEMANDE D'ALIGNEMENT  
OU D'AUTORISATION DE VOIRIE

Monsieur le Maire,

Je soussigné Mme MARTIN Céline  
agissant en qualité de<sup>(1)</sup> Présidente de l'AIPE  
demeurant à 16560 Ganner  
sollicite<sup>(2)</sup> pour mon compte personnel  
pour le compte de \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_

<sup>(2)</sup> l'alignement ou l'autorisation d'effectuer les travaux désignés ci-après :

Ganner du 15/02/15

Traèse de la RD15

Situation cadastrale :

Section : \_\_\_\_\_, N° \_\_\_\_\_, lieu dit \_\_\_\_\_

Désignation de la ou des voies de communication RD 15

Pièces jointes : plan de situation - plan de masse - \_\_\_\_\_

Date envisagée pour le commencement des travaux 15/02/15

Durée prévue 1 jour

Je m'engage à payer la redevance éventuelle d'occupation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*(cf courrier ci-joint)  
aujourd'hui*

AVIS :  favorable

défavorable pour le motif suivant :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

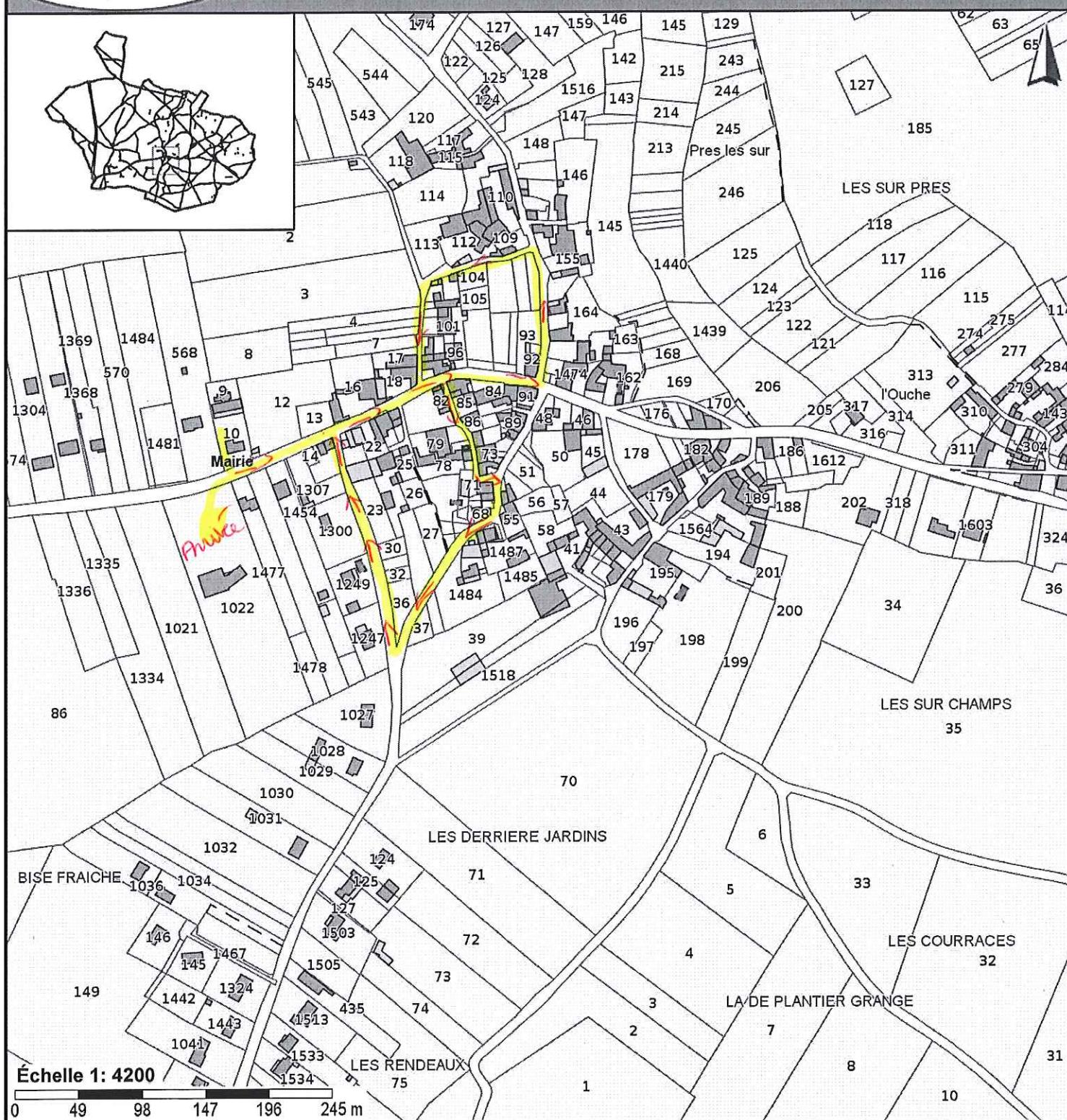
Le Maire,

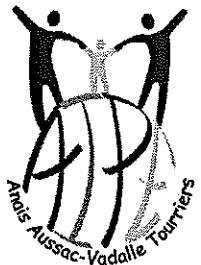
Le Maire,  
**Gérard LIOT**



(1) Propriétaire ou entrepreneur.

(2) Rayer la mention inutile.





MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE  
A l'attention de M. le Maire  
16 560 AUSSAC-VADALLE

à TOURRIERS, le 28 Janvier 2015

## OBJET : PREPARATION DE NOTRE CARNAVAL A AUSSAC-VADALLE

Monsieur Liot, bonjour,

Cette année nous organisons notre Carnaval sur votre commune à la date du 15 Février prochain. Nous avons à cet effet d'ores et déjà réservé la grande salle polyvalente.

Il s'agit, dans un premier temps, de faire défiler les enfants, parents et habitants de la commune, déguisés librement, depuis la cour de l'école jusqu'à la salle polyvalente. Cf. plan du parcours ci-dessous.

Nous ferons quelques affiches pour convier les habitants de la commune au défilé et leur indiquer le parcours du défilé.

Dans un second temps, une fois la foule rassemblée sur le parking de la salle des fêtes, nous brûlerons les M. Carnaval comme le veut la tradition.

Nouveauté : Cette année chaque école aura fabriqué son bonhomme pendant les Temps d'Activités Péri-scolaires.

Ensuite, tous les enfants scolarisés dans le R.P.I., seront conviés à un goûter qui sera servi gratuitement dans la salle.

Afin de récolter des fonds pour nos écoles nous tiendrons une buvette. (*Pas besoin de Licence, nous ne vendrons pas de boissons alcoolisées*)

Afin d'organiser au mieux cette grande manifestation, qui a accueilli environ 70 enfants et leurs familles en 2013 à Anais et environ 80/90 enfants et leur familles l'an passé à Tourriers, nous aurions besoin de vos accords et de vos services notamment pour :

- Bloquer le bourg de 15h à 16h30 à l'aide de barrières de sécurité positionnées à divers endroits stratégiques. Il suffira de nous mettre à disposition et aux divers endroits les barrières, nos bénévoles se chargeront de les mettre en place et de les enlever dès le défilé arrivé à la salle. Nous avons prévus des affiches que nous accrocherons sur ces barrières : SENS INTERDIT - PASSAGE DU CARNAVAL - DE 15H A 16H30.
- Nous permettre le départ du défilé depuis la cour de l'école et de bien vouloir nous ouvrir les toilettes.